

Vous avez une idée, un projet **POUR VOTRE QUARTIER ?**



**Le Fonds de participation des habitants
peut vous apporter un soutien financier**

- une sortie avec les voisins
- une fête dans le hall de l'immeuble
- un vide-grenier...

Le Fonds de participation des habitants (FPH)

C'EST QUOI ?

Le FPH est une **aide financière** pour soutenir les projets collectifs et renforcer les liens entre habitants d'un quartier.

Par exemple :

une fête dans un immeuble,
un débat entre habitants,
un événement pour votre quartier
(vide grenier...).

C'EST POUR QUI ?

Le FPH s'adresse **aux groupes d'habitants qui ont une idée de projet** pour leur quartier.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le FPH fonctionne grâce à **l'implication de bénévoles** qui sélectionnent les projets à soutenir via un comité de validation. Il est doté par la Ville d'Angers d'un budget propre.

Les étapes pour déposer un projet :

- 1 - Remplir la fiche projet.
- 2 - Présenter votre projet au comité de validation du FPH de votre quartier.

Ce dernier examinera votre demande. Après délibération, il vous informera si votre projet est accepté ou non.



INFOS et RETRAIT du DOSSIER
Maison de quartier le Trois mâts
Place des Justices
troismats.accueil@gmail.com
Tél. : 02 41 66 02 02